

Déclaration de la PEEP au Conseil Supérieur de l'Éducation du 10 décembre 2009

Monsieur le Ministre, Mesdames, Messieurs, chers collègues,

En décembre 2008, La PEEP avait exprimé sa déception face au retrait de la réforme du lycée présentée par M. Xavier Darcos.

La nouvelle version de la réforme, certes moins ambitieuse, que vous nous présentez, définit malgré tout des mesures qui offrent des perspectives intéressantes pour les lycéens sans alourdir leurs emplois du temps déjà conséquents, donc sans alourdir leur charge de travail.

L'objectif de la réforme du lycée est de retarder le plus possible la spécialisation des parcours des lycéens, en concentrant cette spécialisation sur la classe de terminale pour mieux préparer les lycéens aux exigences des études supérieures.

La mise en place d'un tronc commun d'enseignements le plus complet pour toutes les séries de première, accompagné de stages « passerelles » ou de stages de remise à niveau pour des changements de trajectoire, semble être une mesure cohérente qui laisserait aux lycéens une liberté de choix le plus tard possible.

Déplacer des heures d'enseignement de terminale en première a déjà été fait pour l'enseignement du français de façon importante. Cela a contribué, dans les filières dites scientifiques, à apporter une attention toute particulière à cet enseignement en première, puisqu'il y avait directement des épreuves du baccalauréat à la fin de l'année de première.

C'est précisément ce qui va se passer pour l'histoire-géographie, où les élèves de la filière S vont sans doute pouvoir se concentrer un peu plus sur cette discipline en première, et seront allégés de ces programmes en terminale pour pouvoir se préparer directement au baccalauréat dans les disciplines scientifiques qui sont en théorie leur spécificité.

La PEEP rappelle aussi que certains bacs technologiques n'ont pas d'enseignement d'histoire-géographie en terminale et que l'enseignement des sciences fait partie aussi de la formation à l'approche rationnelle des problèmes et à la compréhension du monde qui nous entoure, donc concourt par là même à la formation du citoyen.

L'objectif de la réforme proposée est bien de sauver la filière L. Il est donc urgent de maintenir et de conforter sa spécificité. Cela est également valable pour la filière ES.

Pour ce faire, il faut rompre avec les dérives observées par tous depuis des décennies qui ont conduit la filière S à devenir une filière d'élite, trop généraliste au détriment des filières ES et L, en lui faisant perdre son objectif premier de former des scientifiques. Cela a contribué à vider les facultés scientifiques d'un réel potentiel d'étudiants.

L'idée intéressante de valoriser et équilibrer les séries et les voies ne peut se faire qu'avec la mise en place de programmes adéquats, cohérents et ambitieux permettant si besoin de réels changements de trajectoires d'une série à l'autre, ou d'une voie à l'autre.

L'école n'est qu'un élément des acquisitions des connaissances, mais c'est un élément essentiel qui doit permettre à chaque élève de trouver sa voie selon ses goûts et ses

compétences. La PEEP regrette donc que la réforme du lycée occulte la refonte nécessaire de l'évaluation des lycéens tout au long de leur parcours, dans le cadre d'une nouvelle organisation des épreuves du baccalauréat.

La réforme du lycée doit non seulement privilégier l'intérêt particulier mais favoriser l'égalité des chances pour tous par une égalité de traitement des parcours scolaires.

Merci

Le 10 décembre 2009